



COMMUNE DE LINXE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le douze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 09 décembre 2025

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Cédric CHATON a donné pouvoir à Pierre SANCHEZ; Carine DUPUY a donné pouvoir à Isabelle DARRICAU

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20251212-021

VENTE LOT 26 LOTISSEMENT GRAN JAN - ANNULE ET REMPLACE DEL20251015-003

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 avril 2023 et du 7 juillet 2023, du 26 janvier 2024 et du 24 mai 2024, qui déterminent le prix de vente des lots et les conditions qui régissent le lotissement communal GRAN JAN,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2023 portant sur la dénomination des voies du lotissement GRAN JAN

VU l'avis favorable en date du 8 octobre 2025 de la Commission lotissement en charge de l'attribution des lots du lotissement communal GRAN JAN,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'une offre d'achat a été déposée par Madame DUMONT Amandine pour le lot n° 26 du lotissement communal GRAN JAN, sise 6 Rue des Ortolans, d'une contenance de 700 m².

L'offre d'achat suivante a été formulée :

Numéro du lot	26
Référence cadastrale	A 763
Surface en m ²	700
Prix HT au m ²	70 €
Prix TTC au m ²	84 €
Prix TTC du lot	58 800,00 €



Adresse du terrain_____ 6 rue des Ortolans 40260 LINXE

Pour rappel, ce futur acquéreur a accepté les conditions des délibérations créant le lotissement communal GRAN JAN.

Cette vente est soumise aux droits d'enregistrement qui seront payés par les acquéreurs, ainsi que les frais liés à l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 -

AUTORISER Monsieur le Maire à accepter l'offre d'achat ci-dessus,

ARTICLE 2 -

DESIGNER la SCP PETGES - Etude notariale de Maître François PETGES et Maître Stéphane PETGES, Notaires associés, située au 302, Rue du Juston des actes de cession

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de cession et l'acte authentique

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote)

Signé le ,

12 décembre 2025

Le secrétaire

Jean-luc LAHOUE

Le Maire,

Thierry GALLEA